

'Houkat

13 Juillet 2084
7 Tamouz 5784

1352



	All.	Fin	R. Tam
Paris	21h38*	23h00	00h31
Lyon	21h14*	22h30	23h42
Marseille	21h03*	22h15	23h18
Tel Aviv	19h29	20h33	21h01
Jérusalem	19h08	20h30	20h59

(*) Prière d'allumer à l'heure de votre communauté.

Paris ♦ Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem ♦ Pnineï David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod ♦ Orh 'Haïm Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana ♦ Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 10 Tamouz, Rabbi David Hassine

Le 11 Tamouz, Rabbi Tsvi Hirsch, auteur du Atéret Tsvi

Le 12 Tamouz, Rabbénou Yaakov, le Baal Hatourim

Le 13 Tamouz, Rabbi El'hanan Wasserman, que D.ieu venge sa mort

Le 14 Tamouz, Rabbi Yossef de Trany

Le 15 Tamouz, Rabbi 'Haïm Benattar

Le 16 Tamouz, Rabbi Imanouel Méchalay

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Un message pour les générations futures

« Puisque vous n'avez pas assez cru en Moi pour Me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël, aussi ne conduirez-vous point ce peuple dans le pays que Je leur ai donné. » (Bamidbar 20, 12)

La mission de l'homme, dans ce monde, consiste essentiellement à amplifier la gloire de l'Eternel et à sanctifier Son Nom en public. Or, dans notre paracha, nous trouvons que Moché et Aharon fautèrent involontairement sur ce point en frappant le rocher, diminuant ainsi l'honneur divin. D.ieu les punit sévèrement en les privant du droit de conduire le peuple juif en Terre promise.

Il va sans dire qu'ils ne péchèrent que selon les stricts critères appliqués par le Créateur envers les justes. Mais, tout au long de leur existence, ils veillèrent au contraire à sanctifier le Nom divin et furent même prêts à se sacrifier pour cette tâche.

Un autre épisode de notre section illustre ce souci permanent qui était le leur. Lorsque les enfants d'Israël fautèrent en médissant de l'Eternel et de Moché, le Saint béni soit-Il envoya des serpents brûlants (sérafim) qui, par leur morsure, tuèrent un grand nombre d'entre eux. Moché supplia alors le Tout-Puissant de faire cesser ce fléau et Il lui répondit : « Fais toi-même une vipère (saraf) et place-la au haut d'une perche. » (Bamidbar 21, 8) Or, au lieu de cela, il fit un serpent d'airain, le fixa sur une perche. » (Ibid. 21, 9) Pourquoi donc modifia-t-il l'ordre divin ?

Les commentateurs expliquent que les serpents étaient venus frapper nos ancêtres parce qu'ils avaient médité de D.ieu, le serpent symbolisant ce péché depuis la faute du serpent originel. En outre, ils étaient brûlants, telles des vipères (sérafim), afin de les punir pour leur médisance prononcée contre Moché, surnommé « ange », comme il est écrit : « Il a envoyé un ange qui nous a fait sortir de l'Egypte » (ibid. 20, 16) – un ange étant aussi appelé saraf, comme il est dit : « Des séraphins se tenaient debout près de lui. » (Yéchaya 6, 2) Car, celui qui porte atteinte à l'honneur d'un érudit est puni par la morsure d'une vipère, comme le souligne le Tana : « Leur sifflement telle la stridulation d'une vipère. » (Avot 2,10)

Lorsque Moché implora D.ieu de faire cesser le fléau, Il lui dit de faire une vipère, le symbolisant, c'est-à-dire de défendre son honneur bafoué, tandis qu'il était prêt à fermer les yeux sur le Sien. Cependant, Moché, dans sa grande modestie, était davantage préoccupé par l'honneur divin, aussi fit-il un serpent représentant l'affront dont il avait été l'objet. Prêt à renoncer à son propre honneur, il chercha à défendre celui du Créateur.

Nous en déduisons à quel point Moché veilla à rétablir la gloire divine, son unique aspiration ayant toujours été de l'amplifier au maximum aux yeux du peuple. Dans l'épisode du rocher, il se trompa certes à ce sujet, mais, comme nous l'avons dit, il s'agissait d'un écart très léger, sanctionné au regard de son niveau élevé.

En outre, nos Sages affirment (cf. Rachi, Bamidbar 20, 11) qu'au départ, Moché parla au rocher conformément à l'ordre divin, mais celui-ci ne fit sortir qu'un peu d'eau, ce qui n'était pas suffisant pour étancher la soif de tout un peuple. Aussi décida-t-il de le frapper. Cependant, l'Eternel souhaitait qu'il ne se désespère pas et continue à parler au rocher jusqu'à ce qu'en jaillissent des eaux abondantes.

Si Moché avait agi ainsi, il aurait pu transmettre aux enfants d'Israël la leçon suivante : même si, après avoir supplié l'Eternel de nous envoyer le salut, on n'a pas encore été exaucé, on ne doit pas se désespérer et frapper le « rocher de foi » dissimulé en nous, mais plutôt continuer de prier jusqu'à ce qu'Il nous l'accorde. En baissant rapidement les bras à la vue des quelques seules gouttes d'eau sorties du rocher et en le frappant au lieu de tenter une nouvelle fois de lui parler, il les priva de cette édifiante leçon de morale. D'où la colère de D.ieu à son encounter car, outre l'opportunité manquée de Le glorifier publiquement, il faillit également de leur enseigner cette leçon, valable pour toutes les générations.

Puissions-nous toujours avoir le mérite d'amplifier, par nos actes, l'honneur de l'Eternel et de Le glorifier parmi tous les peuples ! Amen.





Un enterrement cachère

M. D. était une personnalité connue en France et il était certain qu'à son enterrement, des milliers de personnes suivraient son cercueil. Ayant eu vent de son décès, Gabriel Elbaz, mon élève, était de ceux qui tenaient à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure. Il fit donc l'effort de se rendre, en compagnie d'un certain nombre d'élèves, au cimetière où avait été prévu l'enterrement.

Pourtant, à leur arrivée, ils eurent la surprise de trouver un cimetière vide. Seul un petit groupe de personnes était là pour l'enterrement d'une femme. Rav Elbaz leur demanda s'ils avaient raté l'enterrement pour lequel ils étaient venus. « Non, à notre connaissance, il doit avoir lieu dans une heure. »

Si le Créateur l'avait ainsi fait venir une heure trop tôt, se dit-il, ce n'était certainement pas sans raison. Son devoir était apparemment de participer aux obsèques de cette femme qui habitait, de son vivant, dans un coin perdu de France.

En France, la loi veut, malheureusement, en contradiction avec la halakha, que des fossoyeurs non-juifs se chargent de la mise en terre. Il est extrêmement difficile d'obtenir une dérogation dans ce domaine.

Toujours est-il que la délégation d'élèves accompagnant Rav Elbaz, constatant que les fossoyeurs tardaient à venir, décidèrent de se charger eux-mêmes de cette tâche. À peine avaient-ils terminé de remplir ces obligations halakhiques que les employés apparurent. Ils durent se rendre à l'évidence : leur travail avait été fait par d'autres et c'est ainsi que cette femme mérita un ensevelissement entièrement cachère.

Une heure plus tard, le convoi de M. D. fit son entrée au cimetière et, en dépit de la foule qui l'accompagnait, la mise en terre fut réalisée par des non-juifs.

Après réflexion, Rav Elbaz en arriva à la conclusion que la femme qui venait d'être enterrée en conformité totale avec la halakha avait certainement bénéficié de l'immense mérite d'une mitsva accomplie, ce qui lui permit d'avoir droit à une inhumation entièrement cachère, en dépit des lois du pays.



Paroles de Tsaddikim

Des réflexions autour d'un oignon

« **Ceci est un statut de la Loi.** » (Bamidbar 19, 2)

Rachi commente : c'est un décret que J'ai prononcé que tu n'as pas le droit de critiquer.

On raconte que Rabbi 'Haïm de Tszanz – que son mérite nous protège –, auteur du Divré 'Haïm, avait l'habitude de couper lui-même l'oignon et l'oignon au cours de son repas de Chabbat matin. Ses 'hassidim ne connaissaient pas la raison de cette coutume, mais n'osaient pas le questionner à ce sujet.

Une fois, un paysan se joignit à leur table et, lorsqu'il vit le Rabbi couper lui-même l'oignon, ne put s'empêcher d'exprimer haut et fort sa curiosité : « Rabbi, pourquoi ? Ne peut-on pas le faire avant de l'amener à table ? »

Souriant, il lui répondit : « Tout l'intérêt de l'oignon est son piquant. Si on le coupe à l'avance, on n'aura rien gagné de ces préparations, car il aura perdu tout son piquant. »

Cette réponse satisfait le paysan, mais les 'hassidim comprirent que la raison de cette coutume ne se limitait pas à cela.

Quelque temps plus tard, un Rav décisionnaire se joignit à la table du Rabbi pour le contempler, bien qu'il ne fût pas lui-même 'hassid. Il se demanda lui aussi pourquoi il coupait lui-même l'oignon pendant le repas.

Toujours avec le sourire, le Rabbi lui expliqua : « Vous, qui êtes versé dans la loi, savez mieux que tout le monde combien d'interdits on peut en venir à enfreindre en coupant de l'oignon Chabbat. Afin d'éviter que la pieuse Rabbanite y trébuche, je le fais moi-même. »

Ces éclaircissements contentèrent le Rav. Cependant, les 'hassidim savaient que la Rabbanite maîtrisait elle aussi les lois du Chabbat relatives aux préparatifs culinaires. En outre, cette réponse n'expliquait pas pourquoi le Rav coupait l'oignon au moment du repas.

Les années passèrent et voilà qu'un vieux 'hassid vint s'asseoir à la table du Rabbi. S'adressant à lui, il lui dit : « Rabbi, je vous sers depuis de longues années, vous m'avez enseigné presque tout ce que je sais en Torah écrite comme orale, révélée comme ésotérique. Mais une chose m'a échappé : pourquoi coupez-vous l'oignon au moment du repas ? »

Le Rabbi lui expliqua alors : « Vous connaissez sans doute ce célèbre drouch : un grand nombre d'aliments consommés le Chabbat, septième jour, ont pour petite valeur numérique sept. Par exemple ner (bougie), yayin (vin), dag (poisson), marak (soupe), bassar (viande). Jusqu'à ce qu'on arrive au batsal (oignon), dont la petite valeur numérique est quatorze. Afin de réparer cela, je veille à le couper moi-même en sept morceaux. »

Certains ont expliqué qu'à travers les trois réponses données par le Rabbi, on peut retrouver trois principes devant nous guider dans notre service divin. Sa réponse au paysan laisse transparaître notre devoir d'user de notre piquant pour nous attacher à l'Éternel. Celle qu'il adressa au Rav met en exergue la nécessité de maîtriser tous les détails des lois du Chabbat afin de ne pas trébucher. Enfin, l'explication qu'il donna au vieux 'hassid nous rappelle notre obligation de nous distinguer de l'animal et de connaître notre Créateur, ainsi que la mission qu'Il nous a confiée.

DE LA HAFTARA

« Et Yifta'h le Galaadite (...) » (Choftim chap. 11)

Lien avec la paracha : la haftara retrace la guerre d'Israël avec les Ammonites, à propos de la terre qu'Israël avait conquise de Si'hon, qui l'avait lui-même conquise d'Amon. Or, il est raconté dans la paracha que les enfants d'Israël ne combattirent pas les descendants d'Amon, mais Si'hon duquel ils acquirent ce territoire.

CHEMIRAT HALACHONE

Des louanges préjudiciables

Il faut veiller à ne pas louer son prochain si cela peut lui être préjudiciable. Par exemple, un invité ne doit pas raconter à tous les passants, dans la rue, combien untel l'a bien accueilli, lui a donné à manger et à boire et s'est donné de la peine pour lui. Car cela encouragerait de nombreuses personnes mal éduquées à se rassembler chez ce maître de maison qu'elles ruineraient.

A ce sujet, il est dit : « Assourdir de grand matin son prochain par de bruyants saluts, c'est comme si on lui disait des injures. » (Michlé 27, 14)





PERLES SUR LA PARACHA

Le mérite de Myriam grâce à Moché

« Or, la communauté manqua d'eau et ils s'ameutèrent contre Moché et Aharon. » (Bamidbar 20, 2)

Après s'être ameutés contre Moché et Aharon à cause d'un manque d'eau, les enfants d'Israël s'en prirent uniquement à Moché, comme il est dit : « Et le peuple chercha querelle à Moché. » Pourquoi particulièrement à lui ?

Dans son ouvrage Pta'h Hasmadar, Rabbi Eliahou 'Haï Damri zatsal répond ainsi : Rachi affirme que, durant leurs quarante années de pérégrinations dans le désert, nos ancêtres avaient à leur disposition un puits par le mérite de Myriam, qui avait longuement attendu près du fleuve où Moché, alors bébé, venait d'être déposé, pour voir ce qui adviendrait de lui.

Du fait que Myriam eut ce mérite grâce à Moché, lorsqu'elle décéda et que le puits disparut avec elle, le peuple se tourna vers lui pour protester contre leur manque d'eau. Pourquoi ne pourrait-il pas leur ramener ce puits dont ils disposaient, notamment grâce à lui, pensèrent-ils ? C'est pourquoi ils lui adressèrent leurs plaintes plutôt qu'à Aharon.

De l'eau de l'intérieur du rocher

« Et il frappa le rocher de sa verge par deux fois. » (Bamidbar 20, 11)

Rabbi 'Haïm de Tchernovitz zatsal, auteur du Be'er Mayim 'Haïm, explique remarquablement ce verset.

L'écriture pleine du mot séla (rocher) est same'h, lamèd, ayin.

Si l'on retire la première et la dernière lettres du mot same'h, il reste un mèm ; si on en fait de même du mot lamèd, il reste aussi un mèm. Quant au mot ayin, après lui avoir ôté ses première et dernière lettres, il lui reste un youd. Ces trois lettres restantes forment le terme mayim (eau).

C'est la raison pour laquelle Moché frappa le rocher deux fois, afin de faire tomber les premières et dernières lettres des mots composant le terme séla et former ainsi le mot mayim. Tel est bien le sens du verset : « Et il frappa le rocher de sa verge par deux fois ; il en sortit de l'eau en abondance. »

Une peur de nature spirituelle

« Mais l'Eternel dit à Moché : "Ne le crains point, car Je le livre en tes mains, lui et tout son peuple." » (Bamidbar 21, 34)

Au départ, Moché craignait de combattre Og, roi de Bachan, non pas à cause de sa taille imposante, mais de peur qu'il ne détienne des mérites.

En effet, comme l'explique Rabénoù Bé'hayé, le Saint béni soit-Il récompensa Og pour les pas qu'il fit afin d'annoncer à Avraham que Loth, son neveu, avait été fait prisonnier. Aussi, lorsque Moché s'apprêta à lui lancer la guerre, il appréhenda, se disant : « J'ai cent vingt ans et il en a cinq cents. S'il n'avait pas de mérites à son actif, il n'aurait pas vécu autant. »

C'est pourquoi l'Eternel le rassura ainsi : « Ne le crains point, car Je le livre en tes mains, lui et tout son peuple. » En d'autres termes, tu peux le tuer de la même manière que tu as tué Si'hon. Lorsqu'il est dit, dans la Guémara, que Moché frappa Og à ses chevilles et lui porta ainsi le coup fatal, nos Sages font allusion au fait qu'il annula ses mérites découlant des quelques pas effectués en faveur d'Avraham.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Le démarrage de la journée, témoin de la valeur de l'homme

« Ceci est un statut de la Loi (...) lorsqu'il se trouve un mort dans une tente. » (Bamidbar 19, 2-14)

Rappelons ici les propos du Baal Chem Tov – que son mérite nous protège – expliquant pourquoi il existe malheureusement de nombreuses personnes étudiant la Torah et qui manquent pourtant de crainte de D.ieu.

D'après lui, tout dépend de la manière dont l'homme entame sa journée. Dès son lever, il doit s'impliquer en premier lieu dans des activités spirituelles, se lever avec zèle pour servir son Créateur, réciter Modé ani avec une grande ferveur, remercier l'Eternel de tout son cœur pour la magnifique création, puis s'empres- ser de rejoindre la synagogue pour prier cha'harit. S'il donne ainsi priorité à des mitsvot et à des actes accomplis pour l'honneur divin, le reste de la journée sera à cette image et la crainte du Ciel l'accompagnera. Par contre, s'il se réveille avec paresse et ne pense qu'à satisfaire ses divers besoins physiques, comme l'alimentation, pour seulement ensuite se souvenir de son devoir de prier, la crainte de D.ieu lui fera défaut, car son ego aura pris le dessus, empêchant la Présence divine de résider en lui.

Tel est le sens des versets : « Ceci est un statut de la Loi (...) lorsqu'il se trouve un mort dans une tente. » Le lien d'un homme avec la Torah dépend essentiellement du début de sa journée, du moment où il gît dans son lit comme un mort trouvé dans une tente. Lorsqu'il se réveille de cette mort apparente qu'est le sommeil, s'il se lève avec zèle pour servir l'Eternel, considérant cela comme « un statut de la Loi », comme une obligation incontournable, il continuera, tout au long de la journée, à Le servir avec joie et entrain, car la Torah représentera pour lui une priorité et il sera continuellement animé de la crainte de D.ieu.

Cependant, s'il ne considère pas cette conduite comme une obligation immuable, mais se lève avec paresse pour se consacrer à ses besoins personnels, se laissant chaque jour convaincre par un autre prétexte soufflé à son oreille par le mauvais penchant – « Je suis fatigué » ou « Je suis faible » –, la paresse continuera à prendre le dessus le reste de la journée et il sera perdant sur tous les bords. Telle est la mauvaise racine du manque de crainte du Ciel.

LA FEMME VERTUEUSE

Grandes lignes de la personnalité d'une femme vertueuse de notre peuple, à la mémoire de la Rabbanite Mazal Madeleine Pinto, de mémoire bénie



« Ses mains saisissent le rouet, ses doigts manient le fuseau. »

Chifra et Poua, les deux femmes vaillantes de notre peuple à l'époque où il se trouvait dans le creuset égyptien, furent, selon Rachi, nommées d'après le rôle qu'elles jouaient. « Chifra, c'est Yokheved, ainsi appelée parce qu'elle donnait des soins à l'enfant pour le rendre beau (chéfer) ; Poua, c'est Miriam, ainsi appelée parce qu'elle parlait (poa) à l'enfant, causait et bavardait avec lui, comme le font les femmes pour calmer un enfant qui pleure. »

Comme le souligne Rav Chimchon Pinkous zatsal, l'action principale effectuée par ces sages-femmes fut de sauver des bébés juifs de la mort. Or, contrairement à toute attente, au lieu que leurs noms rappellent cette bravoure, ils évoquent d'autres actes semblant plutôt anodins. Comment expliquer que le fait d'avoir sauvé des vies juives au péril des leurs, témoignant de leur haut niveau de crainte du Ciel, n'a-t-il pas été mis en exergue à travers les noms de ces femmes ?

L'histoire qui suit nous permettra de le comprendre. La femme de Rabbi Chlomo Heimann zatsal, connue pour ses nombreux actes de charité en faveur des nécessiteux, veillait en particulier à rassembler tout le nécessaire pour le mariage d'orphelins.

Une fois, Rabbi Chlomo et son épouse s'apprêtaient à partir pour participer au mariage de l'une d'elles quand, sur le seuil de leur maison, il lui demanda si elle avait acheté des fleurs pour la mariée. Répondant par la négative, la Rabbanite ajouta : « Je pensais que je n'étais pas obligée d'aller jusque-là. Je me suis souciée qu'elle ait tout, des vêtements jusqu'au plus petit article de la dot et en passant par les meubles et autres objets indispensables à la maison. En quoi les fleurs sont-elles si importantes ? »

« Va vite lui acheter des fleurs » insista le Rav, expliquant : « Si sa maman avait été vivante et l'avait mariée, elle lui aurait sans nul doute acheté des fleurs. C'est pourquoi, même si tu as veillé à lui pourvoir tout ce qu'elle aurait besoin, il ne faut pas que, le jour de son mariage, cette orpheline ressente l'absence de sa mère. Elle doit être heureuse comme toutes ses amies. Allons donc lui acheter des fleurs pour lui faire plaisir. »

Dans la même veine, Rav Pinkous nous donne cette parabole. Un petit bébé est allongé sur un lit d'hôpital. Le nombre important de médecins et d'infirmières se trouvant à ses côtés et lui apportant des soins témoigne de la précarité de sa situation. Au milieu de ces soins, une femme le caresse tendrement, lui fait des plaisanteries et cherche à le calmer. Il est visible qu'il s'agit de sa mère. Car, si les praticiens font tout ce qui est entre

leurs mains pour guérir l'enfant, la maman ajoute sa note personnelle. Elle cherche toujours à lui procurer un sentiment agréable, pense aux petits détails qui, a priori, paraissent anodins, mais qui, en réalité, font toute la différence. Telle est l'empreinte d'une maman...

A travers les noms des sages-femmes juives, la Torah a justement voulu souligner la perfection de leurs actes de 'hessed. Non-contentes de sauver les nourrissons, elles s'efforcèrent de remplacer leurs mères par leur conduite douce et rassurante à leur égard.

Tel est, en substance, l'éloge prononcé ici sur la femme vertueuse : « Ses mains saisissent le rouet (kichor), ses doigts manient (tamkhou) le fuseau. » En d'autres termes, elle est dotée d'un don (kicharone) particulier, d'une compassion maternelle avec laquelle elle élève ses enfants et forme la génération future, marquant à jamais leurs âmes de son sceau sentimental, qualités dont elle fait également profiter ceux dont l'enfance a été secouée par l'orphelinat, leur apportant un soutien (témikha).

Pourquoi l'orpheline éclata-t-elle en sanglots ?

Rabbi Its'hak Yérou'ham Diskin zatsal, fils du Maharil – que son mérite nous protège – était connu comme l'un des grands érudits de la vieille Jérusalem, mais également en tant que fondateur du célèbre orphelinat portant son nom, dans lequel il éleva des centaines d'enfants sans toit.

Dans son foyer, il recueillait les orphelines auxquelles il n'avait pas encore trouvé de place, tandis que sa femme, la Rabbanite, les lavait et s'occupait d'elles avec un grand dévouement.

Une fois, il remarqua que l'une de ces fillettes éclatait toujours en sanglots après que la Rabbanite lui avait fait la toilette. Elle pleurait tant qu'il était difficile de la calmer. Etonné, il demanda à la Rabbanite si elle avait fait attention que du savon ne pénètre pas dans ses yeux, une telle mégarde pouvant peut-être expliquer ces pleurs. Mais elle lui répondit qu'elle veillait toujours bien à ce que cela n'arrive pas.

Rabbi Its'hak s'adressa alors directement à l'orpheline. « Pourquoi pleures-tu ? » lui demanda-t-il.

Au départ, elle refusa de répondre à cette question dure. Mais, suite aux insistances du Rav, elle finit par bredouiller à travers ses pleurs :

« Ma maman ne me surveillait pas autant que la Rabbanite quand elle me lavait, mais elle faisait une chose en plus : quand elle avait terminé, elle m'embrassait sur la tête. C'est ce baiser qui me manque tellement et c'est pour cela que je pleure chaque fois qu'on me lave... »

Ces histoires illustrent l'incalculable valeur des petits actes accomplis envers de jeunes orphelins. Ma femme, d'ailleurs, se distingue particulièrement dans ce domaine où elle œuvre de manière remarquable et totalement désintéressée.